



des chasseurs de L'AUBE
Agrée au titre de la protection de la nature

COVID-19



CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES, LES CHASSEURS RESPONSABLES

Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter

Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque chirurgical jetable
En cas de fièvre, Restez chez vous !

AVANT LA CHASSE,



Diffusion des consignes spécifiques Covid-19 et de chasse par voie électronique pour limiter les temps de groupe

Privilégier les actions de chasse individuelles (affût-approche, billebaude, chasse à la botte...) lorsqu'elles sont possibles.

À LA CHASSE,

Mettre à disposition du gel hydro-alcoolique
Désinfecter votre rendez-vous de chasse avant et après votre journée.



Limiter au maximum les temps de partage (repas, etc.) sinon respecter les consignes ministérielles spécifiques à la restauration.



Au rond de battue, lieu ouvert et aéré
Privilégier les groupes de 10 personnes maximum
Respecter une distance de 1 m entre chaque personne «jauge» de 4m² par personne dans un lieu fermé.



N'échanger pas votre matériel
Désinfecter après usage.

À la salle de découpe, respecter les distanciations.



Privilégier de faire l'appel des chasseurs présents à haute voix, en cas de signature du registre, chacun son stylo.



Transport de la venaison :
Sacs à usage unique ou sac personnel.



Les déplacements se font, une seule personne par véhicule
En cas de transport «collectif»
Port du masque obligatoire.

Scannez moi !

Et découvrez notre atlas des recommandations pour la pratique de la chasse en période de Covid 19

